

Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie

Rachid Benattig

Citer ce document / Cite this document :

Benattig Rachid. Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 5, n°3,1989. pp. 79-102;

doi : <https://doi.org/10.3406/remi.1989.1210>

https://www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1989_num_5_3_1210

Fichier pdf généré le 09/01/2019

Résumé

Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie.

Rachid BENATTIG

Les retours assistés de travailleurs immigrés ont intéressé une dizaine de milliers d'Algériens depuis 1984 (plus du double si l'on compte les membres des familles).

Ce phénomène est inséparable des mutations qu'a connues cette population active depuis le début des années 1970 : baisse considérable de l'emploi salarié et montée corrélative d'un chômage important faute de solutions professionnelles alternatives. Le profil dominant des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion le montre bien : âge relativement avancé, absence de qualification professionnelle.

Disposant d'indemnités autorisant dans la plupart des cas un projet de réinstallation dans une activité indépendante, les migrants enquêtés directement en Algérie après leur retour (une centaine de personnes) s'étaient surtout reconvertis dans le petit commerce, l'artisanat et l'emploi salarié. Les situations de précarité (activité irrégulière ou informelle) n'étaient pas rares. Cette diversité de situations renvoie non seulement aux contextes locaux mais aussi et surtout à des facteurs comme le dynamisme individuel, l'existence d'appuis relationnels et familiaux qui expliquent la différence des profils et des stratégies à l'origine des succès et des échecs rencontrés.

Non moins problématique est la réinsertion sociale des familles confrontées à des problèmes importants : logement, difficultés de la vie quotidienne, scolarisation des enfants, communication avec le voisinage.

Riassunto

I rimpatri assistiti nei paesi d'origine : un'inchiesta in Algeria.

Rachid BENATTIG

I rimpatri assistiti dei lavoratori immigrati hanno interessato una decina di migliaia di Algerini dal 1984 (più del doppio, se si contano i membri delle famiglie).

Questo fenomeno è inseparabile dalle mutazioni che ha conosciuto questa popolazione attiva dall'inizio degli anni 70 : una diminuzione importante dell'occupazione dipendente e un aumento corrispettivo della disoccupazione per mancanza di soluzioni professionali alternative. Il profilo dominante di coloro che beneficiano di un'assistenza al reinserimento evidenzia questo fenomeno : età relativamente avanzata, assenza di qualifica professionale.

Disponendo d'indennità, che permettevano nella maggior parte dei casi di concretizzare un progetto di realizzazione di un'attività indipendente, gli immigrati interrogati direttamente in Algeria dopo il loro ritorno (un centinaio di persone) si erano riconvertiti soprattutto nel commercio al minuto, nell'artigianato e nell'impiego dipendente. Le situazioni di precarietà (attività irregolare o informale) erano piuttosto frequenti. Questa diversità di situazioni riflette non solo i contesti locali, ma anche e soprattutto dei fattori come il dinamismo individuale, appoggi di conoscenze e di familiari, che spiegano la differenza dei profili e delle strategie all'origine dei successi e degli insuccessi incontrati.

Non meno problematico è il reinserimento sociale delle famiglie messe a confronto con problemi importanti : alloggio, difficoltà della vita quotidiana, scolarizzazione dei figli, comunicazione con il vicinato.

Abstract

Assisted home comings : enquiry in Algeria.

Rachid BENATTIG

Since 1984, tens thousands of Algerians, as emigrant workers, were concerned by these measures (more than twice this number, if families are included).

Since the beginning of the 1970s that phenomenon is closely linked to the evolutions which this working population had to face : a fall of salaried employment and a correlative severe growth of unemployment, due to the lack of alternative professional solutions.

Those who benefited from this help to professional reinsertion are generally quite old and unskilled. Owing to allowances enabling them in most cases, to settle in an independant activity, the migrants who where interviewed right after their return to Algeria (nearly one hundred persons) had found work in waged employment, craftsmanship, and small trade. But precarious situations (temporary or informal activity) were not that rare.

All these diversities are not only due to local situations, but also and above all to other factors, such as individual dynamism and the existence or the lack of familial and non familial support. This may explain the different attitudes and strategies which are direct sources of their success and failures. Another problem remains acute. Families are facing severe hardships : how to find a lodging, difficulties in everyday life, children at school, and communication with the neighbourhood.

Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie

Rachid BENATTIG

Les retours assistés de travailleurs immigrés en France se sont notablement développés ces dernières années avec l'entrée en vigueur du dispositif d'aide à la réinsertion en 1984. Ces flux ont été surtout importants en 1985 et 1986 et ont principalement concerné les Algériens : selon le bilan arrêté à la fin de l'année 1988, 12 326 travailleurs de cette nationalité (et 23 905 personnes en incluant les membres des familles) sont rentrés définitivement dans leur pays. Au cours des cinq premières années d'application du dispositif, la proportion des Algériens dans l'ensemble des bénéficiaires de l'aide oscille entre le tiers et près de la moitié : 33 % en 1984, 38 % en 1985, 45 % en 1986, 46 % en 1987 et 37 % en 1988 alors qu'ils ne représentent en France que 20 % de la population étrangère salariée (enquête ACEMO de décembre 1985) et un peu plus de 15 % de la population étrangère totale (estimation de l'INED au 1^{er} janvier 1986).

Que sont devenus ces migrants qui ont quitté la France volontairement après y avoir passé une partie importante de leur vie active ? Dans quelle mesure leurs projets de reconversion professionnelle se sont-ils traduits par les résultats escomptés ? Outre les difficultés économiques, quelles ont été les contraintes le plus souvent rencontrées par ces familles dans leur vie quotidienne et leur adaptation à leur nouvel environnement ?

L'objet de cet article qui repose pour l'essentiel sur les résultats d'une enquête directe effectuée en Algérie auprès d'une centaine de bénéficiaires de l'aide à la réinsertion rentrés en 1985 et 1986 est de fournir des réponses à ces questions (1).

*

* *

IMMIGRÉS ALGÉRIENS EN FRANCE ET PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE A LA RÉINSERTION

LE CHÔMAGE DES ALGÉRIENS

L'analyse des retours assistés est inséparable des mutations actuelles de la population active étrangère résidant en France. Ces changements sont intervenus à la suite des bouleversements survenus sur le marché du travail depuis une dizaine d'années. La montée d'un chômage à caractère structurel pour les immigrés sans qualification constitue le phénomène le plus spectaculaire de cette période. Les Algériens n'ont pas échappé à cette évolution qui a vu la disparition de centaines de milliers d'emplois occupés par des travailleurs étrangers. De 1973 à 1988, le chômage des Algériens a connu deux phases principales : à une forte progression, jusqu'en 1981, du nombre de demandeurs d'emploi qui a été multiplié par plus de cinq, passant de 13 398 à 71 024, a succédé une période de stagnation en valeur absolue et de décline en valeur relative (Tableau 1).

TABLEAU 1

*Evolution du nombre de demandeurs d'emploi algériens
(catégorie 1) de 1973 à 1988 (4^e trimestre de chaque année)*

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : Ministère du Travail - ANPE.

La proportion des demandeurs d'emploi algériens sur l'ensemble des étrangers à la recherche d'une activité a donc diminué régulièrement depuis 1979. Cette tendance est confirmée par des observations récentes : en 1986 et en 1987, les Algériens comptaient ainsi parmi les travailleurs étrangers dont le taux de chômage avait régressé d'une manière plus importante ou connu une croissance plus faible que les taux moyens de chômage étranger (2).

Cependant, le nombre de demandeurs d'emploi demeure élevé depuis 1981 excédant 70 000 personnes, soit un actif sur cinq environ (3). La montée puis le maintien du chômage à un niveau aussi important ont modifié la structure de la population active algérienne, le poids relatif des salariés s'étant amoindri alors que celui des demandeurs d'emploi s'est fortement accru (4). Quant aux non-salariés (commerçants et artisans en grande majorité) ils ne représentaient en 1985, d'après nos calculs, que 4 à 5 % de la totalité des actifs, ce qui semble indiquer que la reconversion des salariés privés d'emploi dans les métiers indépendants reste une voie étroite. En ce qui concerne les artisans par exemple, leur nombre (2 824 au 1^{er} janvier 1983, 3 379 au 1^{er} janvier 1986) a certes progressé plus rapidement que celui de l'ensemble des artisans étrangers (5) mais une étude récente a montré qu'il ne s'agit d'une promotion économique et sociale décisive que pour la fraction la plus dynamique de ces nouveaux entrepreneurs (6).

Dans ces conditions, le retour au pays d'origine a représenté une option possible pour des travailleurs que la perte de leur emploi et l'incapacité de mettre en œuvre un projet alternatif avaient contraint à ce choix.

LES CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE A LA RÉINSERTION

Les travailleurs algériens ont été les principaux utilisateurs de l'aide à la réinsertion (7) : selon un bilan arrêté par l'Office des Migrations Internationales à la fin de l'année 1988, ils représentaient environ 41 % de l'ensemble des bénéficiaires du dispositif depuis son entrée en vigueur. Le tableau 2 donne la répartition par année de ces flux :

TABLEAU 2
Evolution des départs des bénéficiaires algériens de l'aide à la réinsertion et des membres de leurs familles (1984 à 1988)

Illustration non autorisée à la diffusion

Source : OMI

Les trois quarts des rentrés ont déposé leur dossier et l'ont vu agréé au cours des années 1985 (45 %) et 1986 (30 %).

En se basant sur ces statistiques globales, il est possible de reconstituer à grands traits le profil dominant de cette population (graphiques 1 à 4).

GRAPHIQUE 1
Situation familiale avant le retour

Illustration non autorisée à la diffusion

La grande majorité des bénéficiaires de l'aide au retour comprend des travailleurs isolés. La situation familiale paraît ainsi avoir joué un rôle déterminant dans la décision des intéressés, la plupart ayant estimé leur insertion en Algérie moins problématique que la venue en France de la famille.

GRAPHIQUE 2
Répartition par âge des enfants accompagnant les parents lors du retour assisté

Illustration non autorisée à la diffusion

Dans le cas des retours collectifs, la plupart des enfants rentrés avec leurs parents étaient âgés de moins de 10 ans, ce qui a sans doute contribué à une meilleure réinsertion familiale. On sait en effet que le projet de retour rencontre l'opposition des adolescents pour lesquels le pays d'origine de leurs parents est souvent considéré comme un pays étranger.

GRAPHIQUE 3

Répartition par âge des travailleurs rentrés

Illustration non autorisée à la diffusion

La très grande majorité d'entre eux (jamais moins des trois quarts et près de neuf sur dix en 1988) étaient âgés de plus de 41 ans au moment du retour, ce qui ne constitue pas un facteur favorable à la reconversion socio-professionnelle.

GRAPHIQUE 4

Qualification professionnelle des travailleurs rentrés

Illustration non autorisée à la diffusion

Manœuvres ou OS dans leur grande majorité, les bénéficiaires de l'aide à la réinsertion étaient surtout employés dans les secteurs économiques les plus touchés par la modernisation de la production comme la construction automobile, le bâtiment et les travaux publics.

Il faut noter enfin que la quasi-totalité de ces travailleurs, qui résidaient en France depuis plus de 10 ans (50 % d'entre eux comptaient même plus de 21 ans de présence dans ce pays), étaient concentrés dans les régions suivantes : Ile de France, Rhône-Alpes, Provence Côte-d'Azur, Alsace et Lorraine.

LES ACTIVITÉS EXERCÉES AU RETOUR ET LEURS PROMOTEURS

La décision de retour dans le pays d'origine représente pour les migrants et les membres de leurs familles un enjeu capital. Parmi les facteurs qui ont pesé en faveur de l'acceptation de l'aide à la réinsertion par les bénéficiaires algériens, il faut surtout relever la volonté d'échapper à un déclassement social rendu inévitable par le chômage, la perspective ouverte de réaliser dans le pays d'origine une reconversion professionnelle grandement facilitée par la disposition d'un capital et l'opportunité de le transférer dans des conditions très avantageuses par le biais du change parallèle et de l'acquisition de biens de consommation destinés à être cédés au prix fort sur le marché algérien.

Les migrants enquêtés directement (8) ne se distinguent pas fondamentalement du profil général des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion tel qu'on l'a retracé précédemment à partir des statistiques globales. Il s'agit surtout d'individus d'origine rurale, relativement âgés, sans qualification professionnelle reconnue et ayant séjourné en France une dizaine d'années, mais en même temps l'analyse des trajectoires et des projets individuels montre d'importantes différences entre eux. Un premier critère, celui de la formation, permet de distinguer une petite minorité de migrants pourvus d'une instruction élémentaire, facteur de meilleure insertion socio-professionnelle. Les circonstances de l'arrivée en France étaient loin d'être identiques : pour certains la migration s'est effectuée dans le cadre des accords de main-d'œuvre franco-algériens, pour d'autres ce fut un projet purement individuel. Les conditions de séjour et de travail sont contrastées. D'une part, les travailleurs vivant en famille n'étaient pas l'exception, d'autre part, des différences notables existaient en matière de rémunération : les plus nombreux percevaient un salaire compris entre 5 000 et 6 000 francs, mais une minorité jouissait de revenus supérieurs. Plusieurs enquêtés ont dit avoir pu compter sur une épargne personnelle (atteignant dans certains cas jusqu'à 100 000 francs, et sans doute davantage compte tenu de la tendance des travailleurs interviewés à en sous-estimer le montant), qui venait s'ajouter ainsi à l'aide financière comprise, dans les situations observées, entre 60 000 et 200 000 francs.

Dans la plupart des cas, les bénéficiaires de l'aide à la réinsertion étaient par conséquent en mesure d'initier une nouvelle activité mais rares étaient ceux qui avaient opté pour un projet précis car la décision de retour ne semble pas avoir été un projet assumé mais plutôt la résultante d'une rupture accidentelle dans la vie active. En décidant l'achat de deux véhicules, la majorité d'entre eux se conformait au calcul économique suivant : réaliser une bonne affaire commerciale par la vente du premier, conserver l'autre comme outil de travail dans la perspective de s'installer à son compte. Le caractère de contrainte qu'a revêtu dans beaucoup de cas ce retour va peser lourdement sur les projets d'activité des migrants et conditionner étroitement les résultats économiques de leurs entreprises.

LES ACTIVITÉS INITIÉES ET LES RÉSULTATS OBTENUS

Issus principalement de l'Est du pays comme la grande majorité des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion, les enquêtés ont dans la plupart des cas rejoint leur région d'origine ⁽⁹⁾. Le tableau 3 récapitule les activités qu'ils y exerçaient au moment de notre enquête :

TABLEAU 3

Répartition des enquêtés selon l'activité exercée et la zone de résidence

Illustration non autorisée à la diffusion

Ces données mettent en évidence tout d'abord la prédominance du commerce, de l'artisanat et de l'emploi salarié. Mais les situations précaires ne sont pas rares, surtout dans les zones rurales : ainsi la proportion d'individus sans activité régulière ou s'adonnant à l'exercice illégal de la profession de commerçant ou d'artisan est-elle relativement importante.

Les contraintes rencontrées en matière de reconversion professionnelle renvoient à deux facteurs explicatifs : saturation du petit tertiaire, et capacités entrepreneuriales limitées des enquêtés dont le savoir-faire et les possibilités d'investissement ne permettent pas d'envisager des projets plus importants. Par ailleurs, l'analyse de ces expériences de réinstallation montre une relative instabilité professionnelle chez les travailleurs indépendants comme chez les salariés. Cette mobilité traduit surtout la difficulté de s'assurer des revenus et des statuts sanctionnant une promotion économique et sociale réelle. L'examen des contraintes particulières à chaque activité permet de préciser les conditions d'exercice de chacune d'elles par rapport aux attentes des promoteurs.

Les artisans

L'accès aux professions de l'artisanat (22 enquêtés) n'est pas aisé car les migrants n'ont pas la faculté d'importer en franchise le matériel et l'outillage nécessaires à leur activité. Dans ces conditions, ils se reconvertissent surtout comme chauffeur de taxi ou transporteur de marchandises. En dépit d'une vive concurrence locale, bon nombre d'entre eux parviennent à réaliser des gains importants correspondant au salaire d'un cadre moyen. Dans les cas d'installation dans d'autres métiers (électricien, vulcanisateur) les enquêtés mettaient surtout l'accent sur la difficulté d'obtenir un local ou d'être approvisionné en petit matériel et fournitures diverses.

Les commerçants

Epicier ou marchand de légumes (19 enquêtés) sont les métiers les plus fréquemment exercés en raison des moindres difficultés d'installation requises : la disposition d'un véhicule, la possibilité d'aménager un local sur les lieux mêmes de l'habitation réduisent considérablement les investissements initiaux. Cependant ces avantages sont contrebalancés par les résultats économiques souvent médiocres dus, en partie, à un approvisionnement insuffisant et irrégulier en produits de consommation.

Les salariés

L'activité salariée (20 enquêtés) ne constitue une promotion professionnelle que pour la catégorie des travailleurs qualifiés qui parvient à obtenir une rémunération égale à deux fois le salaire minimal garanti soit 3 000 DA à l'heure actuelle (La rémunération de base du personnel salarié sans qualification est restée fixée à 1 200 DA par mois jusqu'à la fin de l'année 1988 mais au début de 1989, les plus bas salaires ont bénéficié d'une augmentation qui porte le salaire minimum garanti à 1 500 DA par mois). Les détenteurs d'un tel salaire, qui sont minoritaires (15 % seulement des enquêtés), ont un niveau de vie comparable à celui de nombreux travailleurs indépendants sans les risques de l'entreprise. Pour tous les autres, dont les conditions de travail et de rémunération sont beaucoup moins favorables, les motifs d'insatisfaction l'emportent.

Les commerçants et artisans clandestins

L'exercice illégal de ces métiers (14 enquêtés) qui témoigne d'une impasse socio-professionnelle résulte de causes diverses : âge relativement avancé ne permettant pas une activité soutenue, impossibilité d'obtenir des autorités locales l'agrément nécessaire, volonté de soustraire les revenus de l'activité au contrôle fiscal.

Les individus sans activité régulière

Il s'agit des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion dont le retour a été le moins réussi (19 enquêtés) : ne disposant que d'une épargne réduite, originaires de villages dans des zones très enclavées où n'existe aucune possibilité d'emploi local, ils sont contraints d'exercer des activités temporaires qui ne leur procurent que des revenus marginaux.

Les agriculteurs et éleveurs

Dans quelques cas (7 enquêtés), l'objectif était surtout de renforcer les assises économiques des exploitations agricoles familiales par l'acquisition de moyens d'intensification (moto-pompes, tracteurs) dans le but de diversifier la production : plantations fruitières, maraîchage, élevages ovin et avicole. D'autres promoteurs se sont spécialisés dans cette dernière activité qui assure des revenus importants lorsqu'elle est bien maîtrisée et lorsque les problèmes d'approvisionnement, notamment en produits sanitaires, ne se posent pas avec acuité.

PROFILS ET STRATÉGIES DES PROMOTEURS

Le profil type du bénéficiaire de l'aide à la réinsertion et créateur d'une nouvelle activité est celui d'un travailleur indépendant plutôt que d'un entrepreneur. Pour apprécier objectivement les résultats économiques très divers obtenus par les enquêtés nous avons évalué chaque situation par rapport à quatre critères fondamentaux : obtention ou non d'un revenu régulier comparable à ceux de technicien, cadre moyen ou ouvrier hautement qualifié, exercice permanent et légalement reconnu ou non de l'activité initiée, utilité sociale ou non de celle-ci sur le plan local, degré de satisfaction du promoteur par rapport à sa nouvelle situation. La mise en œuvre de ces critères aboutit à distinguer trois grands groupes dans la population enquêtée.

Trajectoires et stratégies ascensionnelles : les apprentis entrepreneurs, les multi-actifs et les travailleurs qualifiés

Cette catégorie minoritaire (22 % des enquêtés) regroupe les migrants qui ont le mieux réussi leur réinsertion économique : commerçants et artisans dynamiques, salariés qualifiés exerçant dans certains cas simultanément deux activités dans le but de fournir un emploi à un autre membre de la famille. Outre des revenus stables, ces familles disposent en général de logements indépendants qui ont nécessité un investissement important. Ces promoteurs réunissent plusieurs facteurs de dynamisme individuel et de réussite : âge moyen moins élevé que dans les autres groupes, qualification professionnelle reconnue ou acquise sur le tas, instruction élémentaire dans certains cas, et enfin disposition d'un réseau relationnel utile dans la solution de nombreux problèmes de réinstallation. Notons enfin que près d'un migrant sur deux vivait en famille en France, ce qui semble avoir été un facteur d'équilibre et de dynamisme plutôt qu'une source d'inquiétude et de difficultés.

Dans les deux cas suivants, la réussite des projets économiques est due à la personnalité de leurs promoteurs.

Un apprenti entrepreneur. M.M. est arrivé en France en 1968, à l'âge de 21 ans. Sachant à peine lire et écrire, il a été employé dans diverses entreprises du bâtiment de la région parisienne avant de se faire embaucher comme chauffeur-livreur. Il est rejoint par son épouse en 1979 qui occupe pendant deux ans un emploi de femme de ménage dans une banque à Paris. Licencié en 1985, il hésite entre deux solutions : reprendre à son compte une blanchisserie avec l'aide de sa femme ou demander l'aide au retour. Il opte pour la seconde solution parce que son épouse montre de la réticence à exercer cette nouvelle activité. Disposant d'une épargne de 150 000 francs, il bénéficie en outre de 64 000 francs au titre de l'aide au retour, ce qui lui permet de faire l'acquisition de deux véhicules et de nombreux biens de consommation. Revenu s'installer dans la région d'Alger, M.M. tente d'abord de mettre en place avec un associé un élevage de poules pondeuses, entreprise sans lendemain en raison de problèmes d'approvisionnement insolubles. Il échoue également dans sa deuxième tentative (prendre en gérance un cinéma à Alger) à cause du coût trop élevé de l'opération. Il décide alors de louer des parcelles agricoles pour y développer des cultures maraîchères. L'entreprise est payante mais elle implique une diversité de tâches (surveillance des travaux, gardiennage des champs, commercialisation) que M.M. peut difficilement assumer seul. Quelques mois plus tard s'offre à lui une opportunité d'activité plus lucrative encore : celle d'approvisionner en fruits et légumes les établissements hospitaliers de la région d'Alger. Il l'exerce durant plus d'une année avant qu'il ne soit mis fin à son contrat par le nouveau directeur. Marchand de légumes depuis cette date, il a un revenu mensuel de l'ordre de 7 000 DA, soit l'équivalent d'un salaire de cadre d'entreprise.

Un artisan qui ne compte que sur lui-même. K.A., âgé de 44 ans et originaire de Bouachir, près de Taher (Wilaya de Jijel) est revenu s'installer dans son village d'origine où réside sa famille. De 1967 à 1985, il a été employé comme manœuvre puis ouvrier qualifié chez Peugeot à Mulhouse. Désireux de rentrer en Algérie, il saisit l'opportunité de l'aide au retour qui lui permet de réaliser son projet dans les meilleures conditions : à la prime de 108 000 francs qu'il obtient s'ajoute une épargne personnelle de 50 000 francs environ. Avec cet argent, il achète un camion et un véhicule de tourisme avec pour projet de s'installer à son compte comme transporteur privé.

Au retour, après une période d'adaptation de plus d'une année, au cours de laquelle il lui a fallu surmonter de nombreux obstacles, il parvient à créer une entreprise artisanale spécialisée dans le transport de marchandises pour le compte d'entrepreneurs locaux, de commerçants et de particuliers. Aujourd'hui, cette activité lui procure un revenu supérieur à 5 000 DA par mois en moyenne, toutes charges déduites.

Trajectoires heurtées et stratégies de rechange

Dans ce groupe, le plus nombreux (45 % des enquêtés), domine l'insatisfaction due à des causes diverses : activité exercée sans rapport avec le projet initial, revenus jugés insuffisants, inactivité forcée dans certains cas dans l'attente d'une opportunité correspondant à une aspiration particulière. Artisans et commerçants aux revenus médiocres, salariés mal rémunérés en forment la composante principale. A la différence des migrants du premier groupe qui expliquent leur succès par des facteurs purement individuels, ceux-ci imputent leur échec relatif au poids écrasant des contraintes locales. Les deux cas suivants sont révélateurs de la situation vécue qui est jugée par rapport à des aspirations promotionnelles restées sans lendemain.

Un promoteur désenchanté. Agé de 39 ans, D.A. a vécu seul en France de 1971 à 1986. Employé à Vénissieux en qualité de magasinier durant tout son séjour, il décida d'accepter l'aide au retour et de tenter un nouveau départ professionnel. Revenu dans son village d'origine (Zériba, près de Bouira), il forme le projet de s'installer à son compte comme chauffeur de taxi mais il ne parvient pas à obtenir une licence. Eprouvé par cet échec, il décide alors de tenter sa chance comme marchand de légumes ambulancier. Peu préparé à un métier dont les conditions de travail sont difficiles et où la concurrence est vive, il se déclare déçu par cette reconversion professionnelle qui ne lui procure pas de véritable satisfaction. Comparée à sa condition de salarié en France, sa situation actuelle lui semble moins enviable, surtout en matière de revenus.

Un artisan en mal de clientèle. A.O. est revenu à Toudja (Béjaïa) en juillet 1984 après seize ans passés en France. Agé de 38 ans au moment du retour, il a tenté de créer une entreprise artisanale spécialisée dans les installations électriques (pose de poteaux, de lignes et de câbles). A.O. a acquis sa qualification dans différentes entreprises de fabrication de matériel électrique de la région lyonnaise. A.O. a investi son épargne dans l'achat d'un fourgon et de matériel électrique indispensable à son activité. Agréé comme artisan en 1986, il n'a pas réussi à réaliser depuis son installation un chiffre d'affaires satisfaisant faute de commandes suffisantes. Il envisage dès lors d'aller s'installer dans le sud du pays où la situation semble plus favorable à ce type d'activité.

Trajectoires d'échec par absence de stratégies cohérentes

Ce groupe qui représente le tiers des enquêtés comporte une proportion importante de personnes âgées de plus de 50 ans (27 %). A l'âge s'ajoute un autre facteur qui explique les conditions de réinsertion économique particulièrement difficiles : le lieu de résidence dans des régions enclavées, loin des zones d'emploi. Les possibilités de reconversion se limitent à quelques activités typiques (transporteur clandestin, exploitation d'un petit troupeau d'ovins et de caprins) et nombreux sont ceux qui ne disposent pas d'une activité régulière.

Les exemples suivants mettent en évidence l'impasse socio-professionnelle dans laquelle se trouvent de nombreux enquêtés.

Un commerçant en faillite. T.A. est rentré en Algérie en 1986 après un séjour de 22 ans en France où il a exercé la profession de maçon à Lyon. Bénéficiaire d'une aide de 86 700 francs, il a fait l'acquisition de deux véhicules, l'un destiné à être revendu et l'autre devant lui servir d'outil de travail pour exercer le métier de marchand ambulant de fruits et légumes. Mené en association avec un partenaire également propriétaire d'un véhicule, son projet n'a pas obtenu de résultats probants : après six mois d'activité, les deux associés ont décidé d'un commun accord de cesser leur activité jugée très peu rentable. Depuis la faillite de cette entreprise, T.A. est à la recherche d'un emploi salarié à El Eulma où il réside avec sa famille.

Un transporteur clandestin parmi d'autres. B.A. est né en 1941 à Bordj Guédir (Bordj Bou Arréridj). Il émigre en France en septembre 1962 et trouve dès son arrivée un emploi dans une entreprise de bâtiment à Lyon. Il y reste employé comme manœuvre puis coffreur jusqu'en mai 1985, date à laquelle la société cesse son activité. Candidat au retour, il bénéficie d'une aide de 100 000 francs et procède à l'achat de deux véhicules dont l'un, acquis pour 30 000 francs, est revendu 100 000 DA en Algérie. Peu attiré par un emploi salarié, faiblement motivé par la création d'une activité indépendante qui nécessite des fonds importants, B.A. a opté pour la solution la plus commode dans sa situation : le transport clandestin de voyageurs et de marchandises dans une région insuffisamment desservie par les transports en commun.

UNE RÉINSERTION SOCIALE PROBLÉMATIQUE

Si la reconversion professionnelle constitue la préoccupation centrale des bénéficiaires de l'aide, d'autres facteurs n'en ont pas moins une influence notable et parfois décisive en matière de réinsertion sociale. Le logement, la scolarisation des enfants, les problèmes de vie quotidienne inconnus en France et les difficultés relationnelles comptent parmi les variables les plus déterminantes.

LA QUESTION DU LOGEMENT

L'habitat en Algérie se caractérise par une crise structurelle qui se manifeste notamment par le surpeuplement des logements (le taux moyen d'occupation par logement est estimé à près de 8 personnes à l'heure actuelle ⁽¹⁰⁾). Cette crise est particulièrement aiguë dans les villes où la pénurie entraîne la montée vertigineuse des prix de location dans le secteur privé et fausse les conditions d'attribution de logements dans le secteur public.

Parmi les 43 enquêtés revenus s'installer dans les zones urbaines, les plus nombreux étaient logés dans des conditions de fortune, disposant d'une pièce ou deux pour une famille nombreuse. Quelques-uns avaient fait construire une habitation individuelle qui avait nécessité un lourd investissement. Ceux ayant bénéficié d'un logement dans une cité étaient très peu nombreux (3 au total). Dans les zones rurales (58 personnes au total) où les ménages avaient investi depuis longtemps dans la construction d'une habitation, la situation était plus favorable, les mal logés ne représentant que 30 % des enquêtés. Pour ces derniers, deux contraintes

principales limitent l'accès au logement : la rareté des terrains à bâtir dans les villages d'origine et la pénurie des matériaux de construction.

UNE VIE QUOTIDIENNE AUSTÈRE

Durant leur séjour en France, les migrants ont intériorisé un modèle de consommation qui intègre des biens de consommation devenus rares dans le pays d'origine. Ceux qui vivaient en famille sont devenus les plus familiers de ce modèle de consommation en raison d'une part de la disposition de ressources financières plus importantes et de l'insertion des membres de la famille dans un environnement socio-culturel diversifié. Au retour, la frustration provoquée par la rupture avec ce modèle de consommation est amplifiée par l'austérité des conditions de vie locales. La pénurie fréquente des produits de grande consommation est la source principale des difficultés des ménages. Elle alimente une inflation des prix évalués à 800 % de 1972 à 1985 alors que durant la même période, le salaire minimum garanti n'aurait augmenté que de 400 % ⁽¹¹⁾.

L'ÉCOLE : FACTEUR D'INTÉGRATION OU D'EXCLUSION ?

Le problème de l'adaptation à un nouveau système scolaire ne se pose qu'à une minorité des enfants accompagnant les parents. C'est ainsi qu'en 1986, 1987 et 1988 les moins de dix ans — pour lesquels l'intégration scolaire est grandement facilitée par leur faculté d'adaptation à leur nouvel environnement — représentent les deux tiers environ (respectivement 67 %, 64 % et 64 %) de l'ensemble des mineurs rentrés dans le pays d'origine de leurs parents ⁽¹²⁾. L'échec scolaire semble affecter davantage les adolescents en raison de leur difficulté à maîtriser la langue arabe. Cependant, dans les cas observés directement par notre enquête, cet échec n'était pas seulement imputable à l'incapacité d'adaptation à un nouveau système d'enseignement. Il s'expliquait également par un parcours scolaire déjà caractérisé par des difficultés notables en France.

MAL VIE DES JEUNES ET NOSTALGIE DE LA FRANCE

Outre la non-maîtrise de l'arabe, qui détermine fortement la trajectoire scolaire, les difficultés mentionnées par les jeunes rencontrés au cours de l'enquête renvoient à trois points principaux.

C'est le thème de l'ennui qui est évoqué le plus souvent. D'abord l'absence caractérisée d'infrastructures sportives et culturelles conditionne étroitement les possibilités de loisirs et d'activités récréatives. Dans les villages de l'intérieur du pays, terrains ou salles de sports, cinémas, bibliothèques font en effet largement défaut. Cette absence de lieux de divertissement et de rencontre aggrave les sentiments d'isolement et d'ennui ressentis notamment par les adolescents.

Le second sujet d'insatisfaction concerne la nature des relations entretenues avec le voisinage. Ces frictions ne s'expliquent pas seulement par les difficultés de

communication dues à la non-maîtrise de l'arabe (ou du kabyle dans certaines régions) ; elles renvoient également à des centres d'intérêt divergents qui ne facilitent pas les rapports avec les jeunes du village. Notons cependant que l'absence de problèmes linguistiques et l'existence de parents proches dans les régions où les familles sont revenues s'installer contribuent considérablement à améliorer ces relations.

Le dernier point concerne l'avenir professionnel, qui dépend de la formation reçue. Dans les familles enquêtées, quelques réussites sont à relever chez les jeunes qui ont entamé un cycle de formation professionnelle en France (CAP, BEP) et l'ont poursuivi en Algérie avant de trouver des emplois qualifiés dans des sociétés nationales. Pour les autres, aucune perspective d'insertion professionnelle n'était réellement envisageable, faute de qualification. Pour ceux encore insérés dans le système scolaire, l'avenir professionnel est plein d'incertitude.

En général, ces différents problèmes d'insertion alimentent une vive nostalgie de la vie passée en France ⁽¹³⁾. Cette nostalgie n'a pas la même signification pour les parents. Pour les mères de famille, les regrets s'attachent surtout à l'autonomie individuelle devenue familière en France. Quant aux chefs de famille, convaincus dans leur majorité de l'absence de la solution alternative à leur retour en Algérie, la réadaptation, plus difficile que prévue, relativise l'intensité des problèmes vécus en exil.

*
* *

Les flux actuels des retours assistés restent statistiquement marginaux ⁽¹⁴⁾. Il n'existe pas de corrélation étroite entre le nombre des travailleurs immigrés privés d'emploi et les retours. Le projet de réinsertion sociale dans le pays d'origine reste avant tout une décision individuelle, même si elle n'est pas indépendante de la conjoncture économique du pays d'accueil et ses enjeux sont gravement ressentis par le bénéficiaire de l'aide à la réinsertion et les membres de sa famille. Les variables qui l'expliquent ne se résument pas entièrement à la perte d'emploi : la volonté de promotion sociale, le désir de retrouver sa famille et plus généralement la nostalgie du pays natal comptent parmi les mobiles les plus importants.

L'aide financière prévue par le dispositif actuel a joué comme un puissant stimulant pour des travailleurs déstabilisés par l'évolution économique actuelle, qui y ont vu une opportunité de réaliser sinon un projet de reconversion professionnelle du moins une réinsertion sociale dans le pays d'origine dans les meilleures conditions. Dans le cas d'individus entreprenants, bien informés des opportunités économiques locales et soutenus par des parents eux-mêmes souvent engagés dans des activités indépendantes, cette aide financière a permis la mise en œuvre de projets promotionnels qui se sont soldés par des succès indéniables. Pour les plus nombreux cependant, ne disposant pas des mêmes atouts, le retour, considéré à la fois comme reclassement professionnel et réinsertion sociale n'a pas répondu à l'attente initiale : les difficultés économiques locales, singulièrement amplifiées ces dernières années et l'austérité aggravée des conditions de vie (situation à laquelle les migrants et les membres de leur famille n'étaient pas préparés), expliquent pour une part essentielle ces échecs relatifs en dépit des avantages matériels indéniables

que la plupart des bénéficiaires de l'aide ont retirés des transactions multiples effectuées après leur arrivée (change parallèle, vente de biens de consommation durables).

Les retours assistés ont surtout concerné les travailleurs isolés dont le nombre est actuellement estimé à quelques dizaines de milliers de personnes. Intéressés au premier chef par l'aide à la réinsertion, non seulement à cause des possibilités de promotion individuelle ouvertes par ce dispositif, mais aussi en raison de problèmes familiaux trouvant à cette occasion une solution opportune, ceux-ci constitueront l'essentiel des flux des départs. Ce sera par contre de moins en moins le cas des familles établies depuis longtemps en France dont l'insertion dans le pays d'origine est devenue très problématique, même dans les cas où la réussite économique du chef de ménage est indéniable.

Notes et références bibliographiques

(1) Cet article a pour origine une recherche effectuée entre septembre 1988 et juin 1989 pour le compte de la Direction de la Population et des Migrations sur financement du Fonds d'action sociale. L'enquête directe en Algérie a été effectuée en deux phases : au cours de la première, en septembre 1987, 40 entretiens ont été réalisés ; durant la seconde, au cours du troisième trimestre 1988, 61 autres migrants rentrés ont été interrogés. A ces 101 enquêtes auprès de travailleurs bénéficiaires de l'aide à la réinsertion s'ajoutent 10 entretiens avec des conjoints ou des enfants revenus en Algérie avec le chef de famille.

En outre, 11 personnes déjà interrogées au cours de la première phase l'ont été à nouveau un an après afin d'analyser les changements notables intervenus dans leur situation. L'essentiel de ces 11 entretiens a été restitué dans une annexe au présent article.

Les quarante entretiens menés en 1987 pour le compte du Centre de Recherche en Economie appliquée d'Alger ont donné lieu à un premier article publié dans cette revue : BENATTIG (R.). Le devenir des Algériens rentrés avec l'aide à la réinsertion. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol. 4, n° 3, 1988, pp. 97-111.

(2) LEBON (A.). 1986-1987. *Le point sur l'immigration et la présence étrangère en France*. Document Affaires sociales. La Documentation Française, 1988, pp. 39 et s.

(3) En 1982, le taux de chômage des Algériens était estimé à 21,9 % de la population active correspondante. Source : MICHEL (B.). Le chômage des étrangers de 1975 à 1985. Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi. *Supplément au Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail*. N° 29, mars 1987, Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi.

(4) La répartition des actifs algériens en 1985 était la suivante, selon une méthode d'évaluation comprenant deux types de dénombrements mise au point par LEBON (A.). Annexe méthodologique à l'article : l'Emploi étranger à la fin de 1985. *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Volume 4, nos 1 et 2, 1^{er} semestre 1988.

| | Salariés | Non salariés | Demandeurs d'emploi | Total des actifs |
|----|----------|--------------|---------------------|------------------|
| D1 | 239 298 | 16 875 | 73 205 | 329 378 |
| D2 | 225 666 | 16 875 | 73 205 | 315 746 |

(5) Source : *Répertoire des Métiers*. Statistiques relatives aux années 1983 et 1986 disponibles sous forme de micro-fiches à l'INSEE.

(6) AUVOLAT (M.) et BENATTIG (R.). *Les artisans étrangers en France*. Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi, 1987.

(7) Le dispositif mis en œuvre depuis 1984 et réformé en octobre 1987 s'adresse à trois catégories d'actifs : les salariés licenciés économiques par une entreprise ayant conclu une convention de réinsertion avec l'Office des Migrations Internationales, les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE indemnisés par le régime d'assurances-chômage depuis au moins trois mois à la date du dépôt de la demande et les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à l'ANPE et indemnisés à la date du 17 octobre 1987 au titre de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ; dans ce dernier cas, la demande devait être déposée avant le 31 décembre 1988. L'aide à la réinsertion comprend dans tous les cas une aide publique sous forme d'indemnités de voyage, de déménagement et de contribution à la réalisation du projet de réinstallation, une aide des ASSEDIC pour ceux qui y ont droit correspondant aux 2/3 des indemnités de chômage restant à percevoir et une aide de l'entreprise (limitée aux travailleurs concernés par l'existence d'une convention entre leur employeur et l'OMI) dont le montant minimal est de 15 000 francs. Le versement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) est à la charge de l'Etat.

Pour un aperçu plus détaillé des dispositions de l'aide à la réinsertion, consulter l'ouvrage de LEBON (A.). *Le point sur l'immigration et la présence étrangère en France*. Op. cit. pp. 62 et s.

(8) Voir note 1.

(9) Notre enquête s'est déroulée dans 14 wilayate (division administrative correspondant au département français) du Centre et de l'Est du pays et a concerné des migrants revenus s'installer aussi bien en zone rurale que dans des centres urbains de différentes tailles (grandes villes, villes moyennes et petites bourgades).

(10) L'habitation : un plan contre la crise. Algérie. *Guide économique et social*, pp. 286 et s., ANEP, Alger, 1987.

(11) Interview de M. MENTOURI, Vice-Ministre chargé du tourisme. *Afrique Eco*, N° 71, juin 1986

(12) Il s'agit des effectifs concernant l'ensemble des familles bénéficiaires de l'aide à la réinsertion tels qu'ils nous ont été communiqués par l'Office des Migrations Internationales.

(13) Une étude récente qui s'appuie sur l'expérience de douze jeunes d'origine immigrée et vivant en Algérie depuis quelques années conclut à l'échec de ces tentatives de se fixer définitivement dans ce pays. Parmi les causes relevées, les auteurs mentionnent notamment la différence de niveau de vie et les pesanteurs sociales qui se traduisent par des règles de conduite rigides mal supportées par les intéressés. LEFORT (F.) et NERY (M.). *Emigré dans mon pays*. CIEM L'Harmattan, 1985.

(14) Les retours assistés ne représentent qu'une partie des retours définitifs. Selon des estimations convergentes, ces derniers flux ont été très nettement supérieurs aux premiers. C'est ainsi que le nombre total de départs d'Algériens, du 1^{er} janvier 1975 au 31 décembre 1981 se serait situé entre 77 000 et 90 000 personnes alors que 20 000 retours « aidés » étaient dénombrés durant cette période. 32 590 autres individus auraient quitté la France entre le 1^{er} janvier 1982 et le 31 décembre 1985 alors que le nombre de bénéficiaires de l'aide à la réinsertion recensés s'est élevé à 11 191 personnes seulement durant cette seconde période :

— ZAMORA (F.) et LEBON (A.). Combien d'étrangers ont quitté la France entre 1975 et 1982 ? *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Volume 1, n° 1, septembre 1985.

— TRIBALAT (M.) - Chronique de l'Immigration. *Population*, n° 1, 1987 et n° 1, 1988.

ANNEXE :

Onze trajectoires d'Algériens rencontrés un an auparavant

Les notices biographiques qui suivent concernent les bénéficiaires de l'aide à la réinsertion enquêtés à deux reprises, la première fois en septembre 1987 et la seconde en octobre-novembre 1988 (1). Les situations observées qui se caractérisent par des résultats très contrastés s'expliquent surtout par le degré d'initiative et de détermination dont font preuve les promoteurs, la disposition ou non d'un réseau de relations efficace et l'existence ou non de supports familiaux qui valorisent et prolongent les effets des dynamismes individuels.

UN COMMERÇANT ENTREPRENANT

R.A. est né le 29 décembre 1946 dans l'actuelle commune de Nezlioua (Wilaya de Bouira). Il appartient à une famille dont tous les membres ont émigré en France et y sont demeurés à l'exception d'un frère revenu depuis peu.

R.A. qui n'a reçu aucune instruction scolaire ni formation professionnelle a émigré en France à l'âge de 16 ans. Il travaille pendant deux ans dans une chocolaterie de la région parisienne avant de rejoindre Lyon où habitent la plupart des membres de sa famille. Il y occupe à partir de 1966 un emploi chez Berliet qu'il gardera jusqu'en 1985, date de son retour en Algérie. Marié en 1968, il est père de six enfants qui ont toujours vécu avec lui à Saint-Fons, dans la banlieue lyonnaise. C'est la crainte du licenciement qui le décide à accepter l'aide au retour et à envisager de s'installer à son compte en Algérie.

A la différence de nombreux travailleurs revenant au pays sans un projet élaboré, R.A. avait une idée précise de sa future activité et a pu ainsi la rendre opérationnelle : son projet était de mettre sur pied une petite entreprise de restauration mobile, le principal investissement requis étant l'acquisition d'un fourgon et son équipement. Employé de R.V.I. (Renault Véhicules Industriels) R.A. a pu procéder à cet achat dans des conditions avantageuses. Quant à l'aménagement du véhicule, il a attendu son arrivée à Alger pour s'adresser à une société privée spécialisée dans ce type d'équipement. R.A. a fait sur place l'acquisition d'un second fourgon après avoir vendu un véhicule de tourisme également importé. Il utilise ce second véhicule pour acheter et entreposer les provisions nécessaires à son activité. De retour dans sa région d'origine, R.A. s'est installé dans la maison familiale, agrandie et rénovée par ses soins au cours de ces dernières années. Dès l'obtention de l'agrément de son activité par les autorités, il choisit comme lieu d'exercice une petite ville distante d'une centaine de kilomètres de son domicile. Ce choix s'explique par l'ouverture récente à proximité de cette ville d'une cimenterie employant une main-d'œuvre nombreuse pour laquelle la disponibilité immédiate d'un lieu de restauration constitue une commodité appréciable. Après quelques mois d'activité, le bilan s'avère très positif : il réalise un chiffre d'affaires qui lui permet de rémunérer un employé permanent et d'obtenir un revenu de l'ordre de 8 000 DA par mois. Mais en janvier 1988, il doit abandonner cette activité pour

diverses raisons (imposition élevée sur le chiffre d'affaires, problèmes avec les autorités locales, éloignement). Il continue à l'exercer, dans des conditions moins favorables, dans une agglomération proche de son domicile.

UN ARTISAN AVERTI

A.A. était âgé de 38 ans au moment de son retour en Algérie, en 1986, après un séjour en France de 15 ans. Employé à Paris-Rhône, entreprise de fabrication de pièces automobiles implantée à Vénissieux, il a volontairement accepté, comme une quarantaine d'autres salariés algériens, l'aide publique à la réinsertion. C'est surtout la dégradation des conditions de travail (changements fréquents de postes de travail dans la même journée, déplacements périodiques dans d'autres centres de production) qui l'aurait décidé à rentrer au pays.

Disposant d'un capital de 140 000 francs résultant de diverses indemnités, A.A. l'a utilisé pour l'achat de deux véhicules neufs et d'autres biens de consommation destinés à sa famille.

Après son arrivée dans son village d'origine, près de Dra El Mizan, il a vendu l'un des véhicules pour financer la construction de nouvelles pièces d'habitation et d'un garage. Comme beaucoup d'anciens émigrés de la région avaient réussi à se faire embaucher à l'entreprise de fabrication de véhicules industriels de Rouiba, A.A. a lui aussi été tenté par cette possibilité de réinsertion professionnelle avant de découvrir que le transport quotidien du personnel entre le domicile et le lieu de travail n'était plus assuré par la société. Il a alors entrepris des démarches pour louer une licence de taxi. Cette démarche n'aboutit favorablement que pour quelques postulants en raison du nombre élevé de candidats comparé à celui, beaucoup plus réduit, des licences disponibles. Mais A.A. a su faire jouer en sa faveur son réseau de relations, ce qui lui a permis d'obtenir gain de cause et de devenir, dix mois après son retour, chauffeur de taxi.

Cette nouvelle activité lui procure pleine satisfaction : il réalise selon lui un revenu mensuel net de 5 à 6 000 DA, c'est-à-dire près de deux fois le salaire qu'il comptait percevoir dans son projet initial. Sa préoccupation centrale concerne la pénurie des pièces de rechange qui constitue un risque sérieux de perturbation de l'activité. En octobre 1988, il avait déjà effectué deux déplacements en France pour s'approvisionner en pièces détachées.

UN ÉPICIER CONTENT DE SON SORT

Né en 1950 à Toudja près de Béjaïa, B.S. qui a émigré en France en 1971 a failli y demeurer définitivement. Marié, père de trois enfants en bas âge, il s'appretait à faire venir sa famille auprès de lui à Lyon, d'autant qu'à la différence de nombreux autres travailleurs algériens, il n'était pas menacé dans son emploi : adhérent à la CGT, délégué du personnel, il était bien intégré dans une société spécialisée dans les travaux de manutention pour le compte de la SNCF.

L'instauration de l'aide au retour en a décidé autrement. Bénéficiant de 90 000 francs d'indemnités diverses et disposant de 40 000 francs d'épargne, B.S. a estimé que le retour au pays était préférable parce qu'il ouvrait de meilleures perspectives de promotion. Désireux de se reconvertir dans une activité indépendante, B.S. a choisi le petit commerce pour les avantages suivants : peu de déplacements à effectuer hors de son village, investissements limités, métier ne nécessitant aucune qualification particulière. L'inconvénient majeur d'une telle activité est qu'elle ne procure qu'un faible revenu en raison de l'existence de nombreux concurrents locaux et de l'extrême difficulté de constituer un stock important de produits diversifiés due à l'insuffisance de la production nationale dans différents secteurs des biens de consommation.

En dépit de ces contraintes, B.S. n'est pas mécontent de son sort. Rentré en Algérie en août 1986, il a pu s'installer à son compte quelques mois plus tard. En octobre 1988, sa situation était pratiquement inchangée, les problèmes d'approvisionnement demeurant aussi préoccupants et l'obligeant à des déplacements plus fréquents.

UN SALARIÉ AU BAS DE L'ÉCHELLE

B.S. est né en 1937 à Tachouda près d'El Eulma. Emigré en France en 1963, il est rentré définitivement au pays à la fin du mois de juillet 1985. Mais ce très long séjour à l'étranger n'a ni amélioré très sensiblement la situation matérielle de sa famille, ni modifié positivement sa situation professionnelle. La raison en est d'une part qu'il a constamment occupé des postes de travail sans qualification et d'autre part qu'il n'a bénéficié au moment du départ que d'une partie de l'aide au retour, son dernier employeur n'ayant pas conclu de convention avec l'OMI. Agé de 50 ans au moment du retour, sans moyens financiers importants, il s'est résigné à un emploi d'homme de charge, dans une école de la ville d'El Eulma, poste de travail qu'il occupait toujours en octobre 1988. B.S. achève sa trajectoire professionnelle comme il l'a commencée : contraint d'accepter un travail sans qualification et mal rémunéré.

UN PRÉ-RETRAITÉ TRÈS ACTIF

Originaire de Djemila (Sétif), B.M. a émigré en France en 1973 à l'âge de 41 ans. Jusqu'à son retour au début de l'année 1985, il a été employé dans différentes entreprises du bâtiment de la région lyonnaise en qualité de manoeuvre puis d'OS. Chef d'une famille nombreuse restée en Algérie, il saisit l'opportunité de l'aide à la réinsertion pour rentrer plus tôt que prévu dans son pays.

De retour dans son village d'origine, B.M. s'est consacré en priorité à l'achèvement de sa maison d'habitation. Il a ensuite aidé son jeune frère à créer une épicerie à proximité du logement familial. Quant à lui, propriétaire d'une petite exploitation agricole, il partage son temps entre le travail de la terre et un emploi salarié chez un éleveur de poulets.

UN MARCHAND DE LÉGUMES PERSÉVÉRANT

Né en 1946 à Nezlioua (Bouira), A.R. a émigré en 1973. Accueilli par un oncle à Lyon, il trouve tout de suite un emploi à Paris-Rhône où il débute comme manœuvre. Il y reste employé jusqu'en 1986, date à laquelle interviennent de très nombreux licenciements. A.R. a opté pour l'aide à la réinsertion en l'absence de toute solution alternative réaliste. Bénéficiant d'un total de 160 000 francs d'indemnités, il a investi cet argent dans l'achat de mobilier et de deux véhicules. Comme beaucoup d'autres travailleurs placés dans les mêmes conditions, il n'avait pas avant son retour une idée très nette de sa future activité.

A son arrivée en Algérie, il allait constater que la situation de l'emploi était devenue moins favorable, de nombreuses entreprises ayant cessé ou réduit fortement leur activité, notamment dans la construction. Agréé comme marchand de légumes ambulant, A.R. ne s'est adapté que difficilement à cette nouvelle situation : ses revenus sont restés modestes jusqu'à ce qu'il s'avise de prendre un associé, solution qui s'est traduite par une très nette amélioration de ses gains (il s'agit de l'unique exemple de réussite dans les cas d'association rencontrés).

UN OUVRIER A LA PEINE

L.A. né en 1941 à Kadiria (Bouira) a résidé en France de 1973 à 1986. Employé comme machiniste à Paris-Rhône, à Vénissieux, il décide de rentrer en raison de problèmes familiaux. Il est en effet le père de neuf enfants dont l'aîné n'a que 17 ans et cette situation réclame sa présence en Algérie.

De retour en février 1986, L.A. s'est d'abord consacré à la construction d'un logement en dur dont il a surveillé l'avancement des travaux. Il affirme avoir dépensé dans cette opération la majeure partie de l'épargne constituée en France et transférée en Algérie. Il a conservé toutefois l'un des véhicules importés dont il n'a pas un usage direct (il n'a pas de permis de conduire) en prévision de difficultés financières futures. Quant à sa reconversion professionnelle, il l'a négociée dans des conditions peu avantageuses ; un an après son retour, il a accepté, faute de mieux, de prendre un emploi de manœuvre dans une entreprise communale de fabrication de parpaings. En octobre 1988, il y était encore employé et sa rémunération était à peine plus élevée que le salaire minimum garanti.

UN COMMERÇANT LABORIEUX

Originaire de Djemila où il est né en 1945, M.Y. a rejoint, en 1971, deux frères qui travaillaient déjà à Lyon. Il a été employé dans différentes entreprises de bâtiment et de travaux publics de la région, en qualité de manœuvre. En 1986, il demande à bénéficier de l'aide à la réinsertion en vue de s'installer à son compte dès son retour en Algérie. Il s'y était préparé notamment en passant tous les types de permis de conduire (poids lourds, transport en commun, léger). Bénéficiant de 104 000 francs d'indemnités et disposant d'une épargne personnelle de 50 000 francs, M.Y. a pu acheter deux véhicules, du mobilier et d'autres biens de consommation.

De retour en avril 1986, il n'a pas tardé à se remettre au travail car l'un de ses frères revenu au pays dès 1981 et dans l'incapacité d'avoir un travail régulier pour cause de handicap permanent lui a proposé de reprendre à son compte l'activité de marchand de légumes qu'il avait commencé à exercer avant sa maladie.

En octobre 1988, M.Y. se déclarait toujours satisfait de cette occupation. Le seul problème qu'il rencontrait était la difficulté d'acquisition d'un terrain à bâtir dans une région où les disponibilités dans ce domaine sont réduites.

UN TRANSPORTEUR CLANDESTIN ORDINAIRE

C.A. est né en 1942 à Djemila. Il a émigré en France dès 1963 et y est demeuré jusqu'à la fin de l'année 1985. Employé à son arrivée à Marseille comme manoeuvre dans une entreprise de bâtiment, il séjourne plusieurs années dans cette région avant de rejoindre Lyon où il trouve un emploi mieux rémunéré dans une entreprise de terrassement. Diminué sur le plan physique à la suite d'une maladie, C.A. décide de saisir l'opportunité de l'aide à la réinsertion pour rentrer définitivement en Algérie. De retour en décembre 1985 après avoir obtenu 100 000 francs environ d'indemnités, son ambition s'est limitée à se servir d'un des deux véhicules importés pour le transport clandestin de passagers et de marchandises.

UN COMMERÇANT DÉSENCANTÉ

Né à Djemila en 1944, D.L. a émigré en France à l'âge de 20 ans. Il a passé deux ans à Marseille, employé dans une entreprise de terrassement, deux autres années à Roanne dans le bâtiment avant d'être recruté par la société Gerland à Lyon où il demeure jusqu'à son retour en Algérie en 1986.

Victime de deux accidents de travail au cours de sa carrière professionnelle, D.L. a mis à profit l'opportunité de l'aide au retour pour se reconvertir dans une activité moins pénible. Il a su choisir pour cela une activité commerciale pour laquelle les candidats à l'installation à leur compte n'étaient pas nombreux : la vente ambulante d'articles ménagers. Cependant, après deux ans de cette activité, D.L. constate que le revenu obtenu est nettement en deça de son attente initiale.

UN ARTISAN QUI RÉUSSIT

Né en 1948, H.M. a émigré en France à la fin de l'année 1970. Arrivé à Lyon, il est recruté par une entreprise de l'Ain puis deux ans après par la société Gerland qui l'emploie dans différents chantiers à travers tout le pays. La baisse d'activité de l'entreprise entraîne des licenciements à partir de 1984, date à partir de laquelle de nombreux Algériens demandent à bénéficier de l'aide à la réinsertion instaurée au cours du second semestre de cette année. De crainte de se retrouver durablement au chômage, il finit par recourir à cette solution qui lui permet de bénéficier de près de 90 000 francs d'indemnités affectées à l'achat de deux véhicules.

Quelques mois après son arrivée à El Eulma, H.M. a réussi à s'installer à son compte comme chauffeur de taxi. Sa reconversion professionnelle réussie le met en mesure de s'attaquer à d'autres problèmes comme celui de l'aménagement du logis familial.

Les retours assistés dans les pays d'origine : une enquête en Algérie.

Rachid BENATTIG

Les retours assistés de travailleurs immigrés ont intéressé une dizaine de milliers d'Algériens depuis 1984 (plus du double si l'on compte les membres des familles).

Ce phénomène est inséparable des mutations qu'a connues cette population active depuis le début des années 1970 : baisse considérable de l'emploi salarié et montée corrélative d'un chômage important faute de solutions professionnelles alternatives. Le profil dominant des bénéficiaires de l'aide à la réinsertion le montre bien : âge relativement avancé, absence de qualification professionnelle.

Disposant d'indemnités autorisant dans la plupart des cas un projet de réinstallation dans une activité indépendante, les migrants enquêtés directement en Algérie après leur retour (une centaine de personnes) s'étaient surtout reconvertis dans le petit commerce, l'artisanat et l'emploi salarié. Les situations de précarité (activité irrégulière ou informelle) n'étaient pas rares. Cette diversité de situations renvoie non seulement aux contextes locaux mais aussi et surtout à des facteurs comme le dynamisme individuel, l'existence d'appuis relationnels et familiaux qui expliquent la différence des profils et des stratégies à l'origine des succès et des échecs rencontrés.

Non moins problématique est la réinsertion sociale des familles confrontées à des problèmes importants : logement, difficultés de la vie quotidienne, scolarisation des enfants, communication avec le voisinage.

Assisted home comings : enquiry in Algeria.

Rachid BENATTIG

Since 1984, ten thousands of Algerians, as emigrant workers, were concerned by these measures (more than twice this number, if families are included).

Since the beginning of the 1970's that phenomenon is closely linked to the evolutions which this working population had to face : a fall of salaried employment and a correlative severe growth of unemployment, due to the lack of alternative professional solutions.

Those who benefited from this help to professional reinsertion are generally quite old and unbrilled. Owing to allowances enabling them in most cases, to settle an independant activity, the migrants who where interviewed right after their return in Algeria (nearly one hundred persons) had found work in waged employment, craftsmanship, and small trade. But precarious situations (temporary or informal activity) were not that rare.

All these diversities are not only due to local situations, but also and above all to other factors, such as individual dynamism and the existence or the lack of familial and non familial support. This may explain the different attitudes and strategies which are direct sources of then success and failures.

Another problem remains acute. Families are facing severe hardships : how to find a lodging, difficulties in everyday life, children at school, and communication with the neighbourhood.

I rimpatri assistiti nei paesi d'origine : un'inchiesta in Algeria.

Rachid BENATTIG

I rimpatri assistiti dei lavoratori immigrati hanno interessato una decina di migliaia di Algerini dal 1984 (più del doppio, se si contano i membri delle famiglie).

Questo fenomeno è inseparabile dalle mutazioni che ha conosciuto questa popolazione attiva dall'inizio degli anni 70 : una diminuzione importante dell'occupazione dipendente e un aumento corrispettivo della disoccupazione per mancanza di soluzioni professionali alternative. Il profilo dominante di coloro che beneficiano di un'assistenza al reinserimento evidenzia questo fenomeno : età relativamente avanzata, assenza di qualifica professionale.

Disponendo d'indennità, che permettevano nella maggior parte dei casi di concretizzare un progetto di realizzazione di un'attività indipendente, gli immigrati interrogati direttamente in Algeria dopo il loro ritorno (un centinaio di persone) si erano riconvertiti soprattutto nel commercio al minuto, nell'artigianato e nell'impiego dipendente. Le situazioni di precarietà (attività irregolare o informale) erano piuttosto frequenti. Questa diversità di situazioni riflette non solo i contesti locali, ma anche e soprattutto dei fattori come il dinamismo individuale, appoggi di conoscenze e di familiari, che spiegano la differenza dei profili e delle strategie all'origine dei successi e degli insuccessi incontrati.

Non meno problematico è il reinserimento sociale delle famiglie messe a confronto con problemi importanti : alloggio, difficoltà della vita quotidiana, scolarizzazione dei figli, comunicazione con il vicinato.